



Déclaration FNEC-FP FO CAAS du 19 avril 2022

Mesdames et Messieurs les membres de la CAAS,

Attachée à l'indépendance syndicale, la FNEC FP-FO, avec sa Confédération, ne donnera aucune consigne de vote à l'occasion du 2^{ème} tour des élections présidentielles, comme au 1^{er} tour.

Alors que le Président-candidat Macron en appelle à un « grand mouvement d'unité nationale », la FNEC FP-FO rappelle qu'elle ne s'engagera dans aucune politique d'accompagnement ou « d'union sacrée » avec le prochain gouvernement, quel qu'il soit, et sous aucun prétexte. Elle n'acceptera pas la destruction de l'Ecole publique, de nos conquêtes sociales, en particulier de nos retraites et de nos statuts.

La FNEC FP-FO réaffirme son attachement à la République, une et indivisible, garante de l'égalité de droits, à l'universalisme républicain, à la laïcité, à la séparation des Eglises et de l'Etat, et son refus de vivre sous un régime d'état d'urgence liberticide et permanent.

Dans la continuité des puissantes mobilisations de ces dernières années (grève contre le projet de réforme des retraites, manifestations en défense des hôpitaux, contre les lois liberticides, grève du 13 janvier...), l'heure est à la résistance, à l'action revendicative et à la reconquête des droits.

- **Pas touche à nos retraites, maintien de tous les régimes et du Code des pensions civiles et militaires !**
- **Augmentation de la valeur du point d'indice (d'au moins 22%) pour rattraper la perte de pouvoir d'achat et faire face à l'explosion des prix !**
- **Non à la destruction-privatisation de l'enseignement public et de l'Université !**
- **Abandon de l'expérimentation Macron, à Marseille comme ailleurs !**
- **Des milliards pour créer des postes statutaires, pas pour la guerre ! Annulation de toutes les suppressions de postes et de classes à la prochaine rentrée !**
- **Un vrai statut, un vrai salaire pour les contractuels, AED, AESH ! Abandon des PIAL !**
- **Rétablissement du Baccalauréat, comme diplôme national et premier grade universitaire !**

Association Préau

Privatiser l'action sociale des personnels est un objectif à peine voilé de notre ministre.

Alors qu'il manque plus de 500 000€ pour l'action sociale de notre seule académie, le ministre ne lésine pas sur les moyens pour développer l'association PREAU avec une adhésion payante : elle occupe un étage entier du ministère. PREAU vise à apporter une clientèle aux grands groupes commerciaux et à la économie (Carrefour, Leroy Merlin, Decathlon, Deezer...).

Pour faire sa propagande, le ministre utilise largement ses moyens de propagande et envoie mails et SMS à ses quelques adhérents alors qu'il n'informe pas les agents de leurs droits aux Prestations Inter Ministérielles et à l'Action Sociale Inter Académique.

A l'évidence, personne ne croit aux balivernes ministérielles, PREAU patine.

La FNEC FP FO demande l'abandon de ce dispositif, le maintien des instances statutaires d'action sociale CNAS, CAAS, CDAS et le renforcement conséquent de son budget.

Prestations interministérielles et actions sociales d'initiatives académiques

La consommation des PIM par les personnels et notamment des PIM enfant handicapé est légitime. Pour autant, la consommation des autres prestations ASIA et secours l'est tout autant.

Alors que le ministre a rendu 675 millions d'€ sur le budget en 2 ans, nous rappelons que l'action sociale est incapable de répondre aux difficultés croissantes rencontrées par nos collègues, de plus en plus précarisés.

L'Académie de Toulouse est largement sous dotée en termes de moyens, dans un ministère où le budget de l'Action sociale est déjà intolérablement réduit. Ces millions doivent être restitués aux personnels.

La FNEC FP-FO constate que les dispositifs d'aide et de secours sont de plus en plus sollicités par des collègues qui sont confrontés à des erreurs ou des retards sur leurs traitements (en particulier pour les collègues AED et AESH). Ces erreurs ont très souvent comme origine des difficultés dans les services gestionnaires sous dotés.

Diffusion des offres de la SRIAS Occitanie

Les offres de la SRIAS sont bien envoyées par les services du rectorat mais n'arrivent pas à tous les personnels notamment les enseignants et les AESH du 1^{er} degré.

52% des dossiers traités par la SRIAS sont des dossiers déposés par des personnels de l'Education Nationale.

Le manque d'informations sur les offres de la SRIAS pose un problème d'équité :

- entre les personnels de l'Education Nationale de l'académie,
- entre les différents corps de fonctionnaires,
- entre les personnels de l'académie de Toulouse et ceux de l'académie de Montpellier

Notre académie, très étendue et essentiellement rurale, prend de plein fouet la brutale augmentation du prix des carburants. Cette augmentation a et aura des conséquences inacceptables pour tous les personnels, notamment ceux qui sont amenés à se déplacer d'école en école : AESH, membres du RASED, PsyEN, enseignants remplaçants, personnels médico-social... Des aides supplémentaires doivent être accordées aux personnels susceptibles d'en faire la demande.

LA FNEC-FP FO revendique :

Pour le budget :

- L'augmentation des budgets dévolus à l'action sociale afin de permettre à tous les personnels d'accéder à hauteur de leurs besoins afin que les personnels accèdent à toutes les prestations ASIA, secours et PIM autres que les PIM enfant handicapé (qui représentent plus de 76% des dépenses engagées) ;
- Que l'AEH ait une dotation spécifique qui n'ampute pas l'action sociale ;
- L'alignement des sommes allouées sur celles du ministère des Finances ;

Face à l'inflation galopante :

- L'augmentation du taux journalier moyen de l'ISSR ;
- La revalorisation du paiement des frais de déplacement pour les personnels en postes fractionnés ;
- La prise en charge de la totalité des frais de déplacements pour les personnels itinérants et la revalorisation des indemnités kilométriques.

Pour les postes :

- Le recrutement d'assistantes sociales et de personnels sous statut en nombre suffisant, de façon à satisfaire les demandes et les remplacements nécessaires ;
- L'attribution des moyens humains nécessaires pour que le comité médical et la commission de réforme départementaux soient réunis sans retard. Chaque agent doit pouvoir prétendre à la mise en œuvre de ses droits sans retard : rien que ses droits, mais tous ses droits ;
- Le recrutement au statut de la Fonction publique des AESH et des AED qui, rappelons-le, vivent au-dessous du seuil de pauvreté, pour leur permettre de bénéficier de TOUTES les prestations sociales ;
- La FNEC FP-FO revendique des recrutements de personnels administratifs sous statut de fonctionnaire d'État.

Pour les droits :

- Le droit pour les agents contractuels de bénéficier de toutes les prestations, quelle que soit la durée de leur contrat ;
- Le droit pour les agents de bénéficier de toutes les prestations, quelle que soit leur situation statutaire ;
- Le droit pour l'ensemble des fonctionnaires de l'état et agents contractuels de l'état de bénéficier de l'Action Sociale Interministérielle dès le premier mois et de l'action sociale ministérielle quelle que soit leur affectation et plus particulièrement dans les établissements autonomes ;
- L'égalité d'accès à l'action sociale pour tous les AESH, quel que soit l'établissement gestionnaire ;
- L'abandon des indices plafonds et du quotient familial ;
- Que l'indice pivot pour accéder à la PIM restauration d'1,29 € soit revu à la hausse et puisse, comme la PIM elle-même, évoluer chaque année pour suivre l'augmentation du coût de la vie.

Pour les AESH :

- Et les revendications des AESH : La création d'un statut Fonction publique, un vrai salaire, l'abandon des PIAL et de la mutualisation des moyens, la régularisation immédiate et rétroactive des quotités de service (62%), le paiement sans délai des frais de déplacement et de l'indemnité de frais de repas conformément à la circulaire de 2006 ainsi que l'information des AESH sur leurs droits dans ce domaine.

Pour l'information des agents :

- L'information nécessaire pour que tous les agents de l'EN soient au courant des aides dont ils peuvent bénéficier ; ils doivent recevoir les offres de la SRIAS directement dans leur boîte professionnelle.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à satisfaire ces revendications.

Pour la FNEC-FP FO, Nathalie CALASCIBETTA ET Anne DARGENTON